

**INFORMATION  
IMPORTANTE**  
**document à conserver**



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**SESSION 2020**  
(hors cadre réforme Bac 2021)

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE**

**STL – sciences et technologies de laboratoire**

**Note à l'attention des candidats individuels inscrits à  
l'épreuve d'ETLV1 à la session 2020 et ayant déjà  
présenté l'examen lors d'une session antérieure**

Rectorat de l'académie  
de Poitiers

Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne

Division des examens  
et concours

Bureau des  
examens de  
l'enseignement  
général et  
technologique

DEC 2

Affaire suivie par  
Charlie Belot-Roy

Téléphone

05 16 52 64 29

Anna Scotto Di Rosato

05 16 52 64 28

Courriel

bac.techno@ac-poitiers.fr

Adresse

22 rue Guillaume VII

Le Troubadour

CS 40625

86022 POITIERS CEDEX

Vous avez sollicité une inscription en tant que candidat(e) individuel(le) à la session 2020 du baccalauréat technologique série STL.

**Vous êtes inscrit(e) à l'épreuve d'ETLV1** (enseignement technologique en langue vivante 1), **et vous avez choisi de conserver votre note pour l'épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité.**

L'évaluation de l'ETLV1 se compose de 2 parties : présentation de la conduite de projet et présentation du projet.

Dans votre cas, **vous serez interrogé(e) uniquement sur la deuxième partie de l'épreuve**, d'une durée de 10 minutes et notée sur 20 points. La présentation débutera par votre exposé d'une durée maximale de 5 minutes. Elle sera suivie d'un entretien en langue vivante 1 avec les examinateurs.

En vue de cette épreuve, vous devez élaborer un support de présentation en langue vivante 1 (poster, carte heuristique, diaporama, site Internet, fichier CAO, etc.) et prendre appui sur votre dossier de votre dernière année de classe de terminale.

Vous trouverez de plus amples informations dans la note de service n° 2014-132 du 13/10/2014 publiée au bulletin officiel n°39 du 23/10/2014.

Pour la rectrice et par délégation,  
La cheffe de la division  
des examens et concours,

Valérie Hulin